

APM Terminals investit 8,5 MMDH dans un nouveau terminal à conteneurs

La réalisation du port Tanger Med II correspond à un investissement de l'ordre de 13 MMDH. Le démarrage opérationnel du nouveau terminal est prévu vers le 1er janvier 2019 sur une durée de 30 ans, avec un trafic en régime de croisière de 4.2 millions de conteneurs. L'Agence spéciale Tanger Méditerranée (TMSA) et le groupe APM Terminals ont signé, mercredi, un accord de partenariat pour l'attribution d'un nouveau terminal à conteneurs au groupe, qui devrait réaliser, sur les quais livrés par TMSA, des plateformes de stockage de conteneurs, des superstructures et des équipements de gestion du terminal à Tanger Med II, d'un investissement de 758 millions euros (8,5 milliards de dirhams). Signée par le président du directoire de TMSA, Fouad Brini, et le président directeur général d'APM Terminals, Kim Fejfer, cette convention prévoit le démarrage opérationnel de ce nouveau terminal vers le 1er janvier 2019 sur une durée de 30 ans, avec un trafic en régime de croisière de 4.2 millions de conteneurs équivalent vingt pieds (MEVP), précise un communiqué de l'Autorité portuaire Tanger Med (TMPA) parvenu jeudi à la MAP. Le périmètre de la concession de ce nouveau terminal (TC4) à conteneurs comprend 1.600 mètres linéaires de quais et 76 ha de terre-pleins, a expliqué le communiqué, notant qu'une option d'extension du périmètre de la concession sur 400 mètres linéaires de quais, et 18 ha de terre-pleins est accordée en vertu de l'accord. Elle correspond à un investissement de 140 millions euros (1,56 MMDH) et un trafic supplémentaire de 1 MEVP. A terme, la concession de ce terminal pourrait atteindre 2.000 mètres linéaires de quais et 94 ha de terre-pleins, portant ainsi l'enveloppe globale des investissements à 900 millions euros et le volume global traité à 5.2 MEVP, a ajouté la même source, relevant que ce Terminal sera dédié à la compagnie maritime «Maersk Line» et ses alliances maritimes. L'attribution de la concession de ce terminal permet ainsi le placement de l'ensemble des capacités de Tanger Med II. Cette nouvelle configuration devrait consolider la position acquise par le Maroc sur le Détroit et engage le complexe portuaire Tanger Med, désormais avec une capacité de plus de 9 millions de conteneurs, vers l'intégration des 20 premières plateformes à l'échelle mondiale. Tanger Med constitue aujourd'hui un hub intégré de compétitivité comprenant un pôle portuaire de 1.000 ha agrégeant le port Tanger Med I, le port passagers et rouliers et le port Tanger Med II, ainsi qu'un pôle industriel constitué de zones d'activités développées sur 1.200 Ha. Par ailleurs, la réalisation du port Tanger Med II correspond à un investissement de l'ordre de 13 MMDH, avec plus de 4.600 mètres de digues et 2800 mètres linéaires de quais. Les travaux de la 1-ère phase, achevés courant 2015, ont permis la réalisation des infrastructures de base (digues, dragages) ainsi que 1.200 mètres linéaires de quais. La 2ème phase de travaux sera lancée courant 2016 pour la réalisation des nouveaux quais. Concernant la concession opérée par «Marsa Maroc», elle est confirmée sur le Terminal à Conteneurs 3 (TC3), qui comprend 800 mètres linéaires de quais et 32 ha de terre-pleins. Le plan d'affaires correspondant prévoit des investissements propres de 260 millions d'euros et un trafic à terme de 1.3 MEVP. Ce terminal sera ouvert à un large éventail de compagnies maritimes internationales, note l'autorité portuaire. La société APM Terminals, opérateur mondial de terminaux à conteneurs, fait partie du groupe AP Moller Maersk, un conglomérat de premier plan qui inclut le premier armateur mondial.